

Vendredi 21 juin, en ma qualité de membre de la CDCI, au titre de délégué de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine, j'ai assisté à la réunion en Préfecture où nous devons délibérer sur plusieurs points et notamment le remplacement de Jean-Pierre Abel, le Maire de Bolquère décédé par Monsieur Francis Gantou, Maire d'Ur.

Nous avons été également consultés sur le projet de retrait dérogatoire des communes de Campoussy et Sournia de la Communauté de Communes Conflent Canigou pour adhérer à la Communauté de Communes Agly Fenouillèdes.

Nous avons fait le point sur le transfert des compétences eau et assainissement aux communauté de communes au 1er janvier 2020.

Il s'agissait aussi dans le cadre de la loi n° 2018-699 du 3 août 2018 de répondre aux préconisations qui garantissent la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination.

Jean Sol, participera aux travaux de la CDCI sans voix délibérative, Romain Grau et Laurence Gayte ont été désignés pour intégrer également la CDCI sans voix délibérative. Quant à Louis Aliot et Sébastien Cazenove, ils seront destinataires des documents afférents à l'ordre du jour.